



EXTRAIT du REGISTRE  
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 7 JUILLET 2022

Convocation du ----- 30 juin 2022  
Nombre de Conseillers en exercice ----- 29  
Nombre de Conseillers présents ----- 24  
Nombre de votants ----- 29

N° de l'acte : 220707D002

Classification : 3.5.1 – Domaine & patrimoine – Classements et  
déclassements

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LIGNÉ se sont réunis, en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

**Étaient présents :**

M. PERRION - Mme CORDIER - M. ROBIN - Mme FEUILLÂTRE - M. BLAISE - Mme PRONO - M. BOURGET - Mme ROZÉ - M. FAGARD  
Mme BÉRIHAULT - M. LERAY - Mme CAIVEAU - M. BESNARD - Mme SIDDI - M. GROIZEAU - M. HÉAS - M. LEBRETON - Mme DEVAIS  
Mme VASSAULT DUVAL - M. NIEL - Mme GAULT - M. ROUSSEAU - Mme JOURDON - M. TOURNEFIER.

**Étaient absents excusés :**

M. KERLOC'H (pouvoir à M. le Maire) - Mme MENET (pouvoir à Mme BÉRIHAULT) - Mme BOILÈVE (pouvoir à Mme JOURDON)  
Mme BRIHAULT (pouvoir à M. NIEL) - M. MATHÉ (pouvoir à M. BOURGET).

**Secrétaire de séance :** Mme JOURDON

**AFFAIRES FONCIÈRES – DÉCLASSEMENT ET CESSION D'UNE EMPRISE PUBLIQUE À LA HAIE MORICE**

Sur proposition de la commission « urbanisme-affaires foncières », le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de déclasser du domaine public une emprise d'environ 88 m<sup>2</sup>, située à La Haie Morice,
- décide de sa cession à M. Julien CASOTTE, propriétaire riverain de cette emprise, sur la base d'un prix de 10 € le m<sup>2</sup>,
- dit que les frais de géomètre et de notaire restant à la charge de l'acquéreur,
- autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait conforme.

Le Conseiller régional - Maire,



Maurice PERRION